

D. ARGENTON
Curé de Mauzé-Thouarsais

NOTICE BIOGRAPHIQUE
SUR
L'ABBÉ FRANÇOIS-XAVIER ARGENTON

CURÉ DE SAINTE-SOLINE

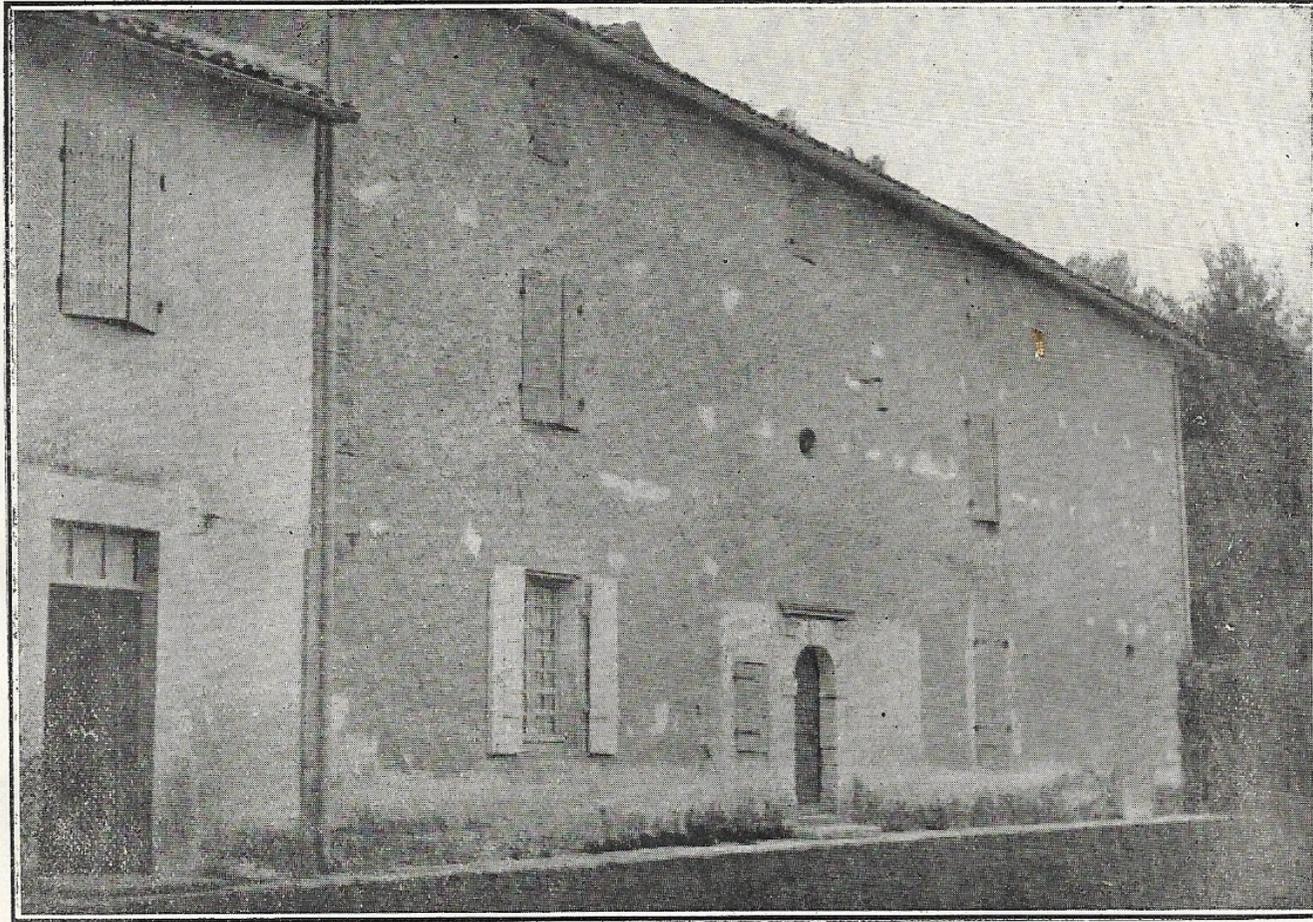
De 1828 à 1876



MELLE
IMPRIMERIE MONTAZEAU
1931

Juliette RETAILLEAU
Joseph JOUBERT

L'ABBÉ FRANÇOIS-XAVIER ARGENTON
(1799-1876)



« LES GASSES » Maison d'habitation de M. Léon Desavire (Côté du Levant).



A la mémoire de mon Grand'Oncle
FRANÇOIS-XAVIER ARGENTON
Curé de Sainte-Soline de 1828 à 1876.

D. ARGENTON, curé de Mauzé-Thouarsais

Lorsque je me décidai à écrire cette courte biographie, je fus guidé par deux sentiments que je crois également louables. Le premier fut de ne point laisser périr le souvenir de notre grand'oncle dans la famille qui, grâce à Dieu, n'est pas sur le point de disparaître et j'espère que, plus tard, mes petits-neveux seront heureux de posséder cet abrégé de la vie de leur arrière grand'oncle, curé de Sainte-Soline.

Le second sentiment fut celui de mettre en pleine lumière, dans la personne de mon grand'oncle, les mérites des membres du vieux clergé poitevin appelés à évangéliser, après la Révolution, dans les vingt ou trente premières années du siècle dernier, les paroisses du Mellois. Les catholiques de cette contrée, disséminés, dans quelques cantons, au milieu de paroisses presque entièrement protestantes, ne sauront jamais être assez reconnaissants à ces vieux curés qui, il y a plus de cent ans, relevèrent les ruines matérielles et morales de leurs villages, privés de pasteurs et de cérémonies religieuses depuis quarante ans. C'est à la vertu, à l'esprit de sacrifice, au dévouement de ces prêtres d'un âge passé, qui, presque toujours, cumulaient les fonctions d'instituteur, de médecin et de curé, que les Chrétiens d'alors, ancêtres de ceux d'aujourd'hui, furent redevables de leur instruction, quelquefois de la conservation de leur santé et toujours d'une formation religieuse, très sérieuse et solide, qu'ils ont transmise à leurs enfants.

François-Xavier Argenton, celui qui devait devenir le curé de Sainte-Soline, naquit en 1799. Il était l'aîné de cinq enfants, issus du mariage de Joseph Argenton et de Marguerite Ressouge, dont voici les noms : FRANÇOIS - XAVIER, curé de Sainte-Soline, de 1828 à 1876 ; HIPPOLYTE, qui épousa en 1830 M^{lle} Desavire, fille de M. Léon Desavire, conseiller d'arrondissement de Melle, puis percepteur et maire de Sainte-Soline. Il mourut sans postérité à Lussac, en 1865, âgé de 63 ans. Le souvenir de cet excellent homme, au caractère gai et jovial, est encore vivant parmi les vieillards de Lussac ; ALEXANDRINE se consacra à Dieu et mourut religieuse des Filles de Notre-Dame, dans la communauté où elle avait fait ses études en 1878 ; ADÈLE épousa André Argenton, son cousin, et mourut en 1870 ; BENJAMIN fut rappelé à Dieu à l'âge de 18 ans.

En feuilletant dernièrement des papiers de famille qui dormaient depuis longtemps dans une armoire à Sainte-Soline, j'ai été heureux d'y rencontrer des documents qui m'ont fait grand plaisir parcequ'ils m'ont donné la certitude que Joseph Argenton, père du curé de Sainte-Soline et mon arrière grand-père (comme d'ailleurs mon arrière grand-oncle), était un homme de grande honorabilité puisque, le 22 avril 1807, il était nommé par arrêté préfectoral « expert pour l'estimation des communes dans l'arrondissement de Montmorillon » ; ce sont les termes mêmes de l'arrêté du Préfet de la Vienne, M. Chéron.

Il remplit sans doute avec succès cette charge pénible et délicate puisque, en 1814, il était élu maire de Lussac par ses concitoyens. J'ai entre les mains la copie du serment de fidélité au Roi qu'il prêta et fit prêter dans la mairie de Lussac à tous les maires du canton, le 22 septembre 1814. Il ne conserva pas longtemps la charge honorifique que les hommes lui avaient décernée, il mourut l'année suivante, en 1815, âgé de 56 ans, — « SIG TRANSIT MUNDUS » — en laissant à son épouse la lourde charge de veiller sur leurs cinq enfants encore jeunes, de les instruire et de leur donner une éducation soignée. Sa veuve ne faillit point à la tâche et, courageusement, elle se mit à l'œuvre en prenant pour exemple la femme forte dont parlent nos Livres Saints. Elle éleva chrétiennement ses enfants, fit donner à tous une instruction solide et une éducation irréprochable. Grâce à sa sollicitude maternelle vraiment remarquable, elle géra sa modeste aisance avec tact et régla ses intérêts avec justice. J'ai dit sa modeste aisance avec intention. Son mari était en effet le plus jeune de dix frères et de plusieurs sœurs, issus du mariage de Louis Argenton et de Gabrielle Meignen-Lagarenne. Inévitable-

ment, la part de chacun était restreinte. Cependant, les frères de Joseph étaient fiers de lui et ils ne craignaient pas de dire que c'était pour eux un honneur d'être ses frères, quoiqu'il fut le plus jeune d'eux tous.

Cette longue parenthèse fermée, je commence mon récit. Quand François-Xavier vint au monde en 1799, la Révolution française touchait à sa fin, mais, apaisée dans ses débordements et ses excès, elle faisait entendre encore de sinistres grondements. Les oncles de Xavier, dispersés çà et là avant 1789, s'étaient rassemblés. C'est ce qui explique la présence à Lussac, à la fin du XVIII^e siècle, de son grand-oncle paternel, J. Argenton, vicaire de Lussac en 1739 et chapelain du prieuré de Sainte Madeleine en 1751, puis curé de La Bataille. Il mourut à Lussac en 1797. Nous rencontrons également au milieu de la famille, en 1799, un oncle de Xavier, prêtre, naguère vicaire d'Aslonne, puis curé de la Chapelle Bâton, près Champdeniers en 1776. Je possède, écrit sur parchemin, le procès verbal de l'installation de l'Abbé André Argenton à la cure de La Chapelle-Bâton, avec les cérémonies et les rites liturgiques usités à cette époque, en présence du « Délégué du Révérendissime évêque de Poitiers, Monseigneur de Beaupoil de Saint-Aulaire » En 1803, il fut nommé curé de Sillards où il mourut en 1819.

Au commencement du XVIII^e siècle, un autre Argenton, était chanoine du chapitre de Saint Pierre-le-Puellier de Poitiers.

C'est dans le calme de la maison paternelle que se passèrent les premières années de Xavier. Si, enfant, il ne se rendit pas compte tout de suite de l'époque troublée au milieu de laquelle il passa son enfance, il ne fut pas longtemps à s'apercevoir que le rétablissement de l'ordre ne se faisait pas sans de très grandes difficultés.

Il est à croire que le jeune Xavier, aussitôt qu'il le put, allait très souvent chez son oncle, curé de Sillards, et que son éducation et son instruction ne laissèrent rien à désirer ; il apprit, aussi bien au foyer domestique que chez son oncle, à connaître Dieu et à le servir. Les bons conseils et les bons exemples lui vinrent de tous côtés, et nous pouvons supposer que cette éducation très soignée ne fut pas étrangère à sa vocation qui se développa un peu tardivement sans doute, mais cependant d'une façon sérieuse. Tout d'abord il sembla s'orienter vers la vie séculière et mondaine. Son caractère enjoué et moqueur, son esprit primesautier, faisaient, de lui un aimable jeune homme aux manières distinguées et aux allures agréables,

capable de donner de l'entrain et de la gaieté dans les réunions où sa présence était toujours attendue et accueillie avec plaisir.

Il était doué d'une très belle intelligence et d'une mémoire prodigieuse.

Permettez-moi de placer ici cette parenthèse assez longue : Un prêtre du diocèse m'a raconté que, pendant les vacances de l'année où il avait fait ses humanités, il venait souvent passer l'après-midi avec l'abbé Argenton, déjà très âgé et qu'il était surpris de l'extraordinaire mémoire de cet aimable vieillard. « Un jour, assis à l'ombre d'un sureau qu'il avait planté, nous « étions sur le sujet d'Horace. Il me demanda alors si je savais « une ode dont il me cita les deux ou trois premiers vers ; « Voyant mon hésitation il la continua jusqu'à la fin, puis la « reprit de la fin au commencement sans broncher, ce qui me « surprit étonnamment. Puis ce furent des tirades d'Homère et « de Virgile, de Racine, Corneille, Boileau, La Fontaine. Dans « les grandes réunions auxquelles j'ai assisté et où il se trouvait, « il était très écouté et racontait des histoires qui intéressaient « ou amusaient tout le monde et quand Monseigneur Pie voulait « se distraire, il disait à M. Samoyault, son grand vicaire : « Ra- « contez-nous des histoires de M. l'abbé Argenton ». Parfois, « raconte toujours l'abbé Colon, il me disait : « Il fut un temps « où nous n'étions que trois pour évangéliser le pays Mellois : « de Villars à Chey, et Argenton à Sainte-Soline pour le canton « de Lezay et Gautron pour le canton de Chef-Boutonne. Tous « les trois aussi ardents et forts les uns que les autres, et il « ajoutait : Certes les deux cantons n'étaient pas si mal repré- « sentés. Quand nous étions tous les trois montés sur de bons « chevaux que nous savions bien manœuvrer, nous en imposions « à tous, et gare aux imprudents qui auraient eu la mauvaise « idée de nous insulter. »

Il fit ses études secondaires non seulement sans difficultés, mais brillamment, ce qui lui permit de fréquenter les écoles de médecine et de droit, de prendre le titre de praticien et de devenir clerc en l'étude de maître Berlaud, notaire à Chauvigny.

Joyeux étudiant, notre jeune Xavier ne menait pas une vie monotone et triste, et les nombreuses anecdotes, plus ou moins vraies, que l'on raconte de lui, attestent qu'il ne faisait pas difficulté de prendre part aux nombreuses farces de ses camarades ; il ne serait même pas invraisemblable de supposer qu'il en était l'instigateur souvent, et l'un des principaux acteurs. Quoi qu'il en soit, il est toujours vrai qu'il y a un temps pour tout,

même pour réfléchir, et cette heure des réflexions vint aussi pour le joyeux Xavier au milieu même de ses farces, puisqu'en 1821, il vint un beau jour annoncer à sa mère qu'il entrait au séminaire.

La nouvelle de la résolution du jeune Xavier, fut pour sa famille, ses amis et ses camarades, la cause d'une très grande surprise !

Cependant, sa décision devint bientôt définitive vers 1822, puisqu'en 1824 notre joyeux étudiant entrait au grand séminaire de Poitiers pour commencer ses études de théologie ; en 1826 il recevait les ordres mineurs, en 1827 les ordres majeurs à la Passion, et le sacerdoce le samedi des quatre-temps de l'Avent. En 1828 il était nommé curé de Sainte-Soline sans avoir été vicaire. A centans de distance, on se demande pourquoi notre jeune prêtre sans expérience fut nommé curé à quatre-vingt kilomètres de chez lui, dans une paroisse particulièrement difficile à desservir et pleines de dangers en raison des circonstances qui l'avaient privé de prêtre depuis quarante ans. Cette paroisse livrée au protestantisme devenu haineux avec la Révolution, avait eu le malheur d'être dirigée en 1789 par un curé renégat.

Les bons catholiques étaient humiliés de la déchéance de ce prêtre coupable. Aussi les esprits forts s'apprêtaient à faire un triste accueil au jeune prêtre catholique qui serait nommé à Sainte-Soline, quel qu'il fut. Il fallait donc pour encourager les uns et les entraîner au bien, et aussi pour tenir tête aux autres, un prêtre sans crainte, sans reproche, n'ayant peur de rien, bon et compatissant pour les timides, et sachant répondre à ses adversaires, non seulement par la parole mais aussi par la force, avec discernement sans doute, mais sans hésitation. A ce point de vue le choix était excellent. L'abbé Argenton, le jeune curé, avait la parole facile et convaincante. D'une force plus que moyenne, il était agile et adroit, connaissait assez d'escrime pour faire reculer ses ennemis et ses insulteurs en leur présentant ses épées et ses pistolets dont il faut bien le dire, il ne fit jamais usage.

Quelle était donc cette paroisse de Sainte-Soline en 1828 ? Sainte-Soline, commune du canton de Lezay ne devait pas être le rêve de notre jeune prêtre. Le voyageur qui voulait y accéder par Lezay, qui en est éloigné de quatre kilomètres environ, ne pouvait y arriver qu'au prix de grandes difficultés. Au départ de Lezay, après avoir franchi environ 500 mètres dans un che-

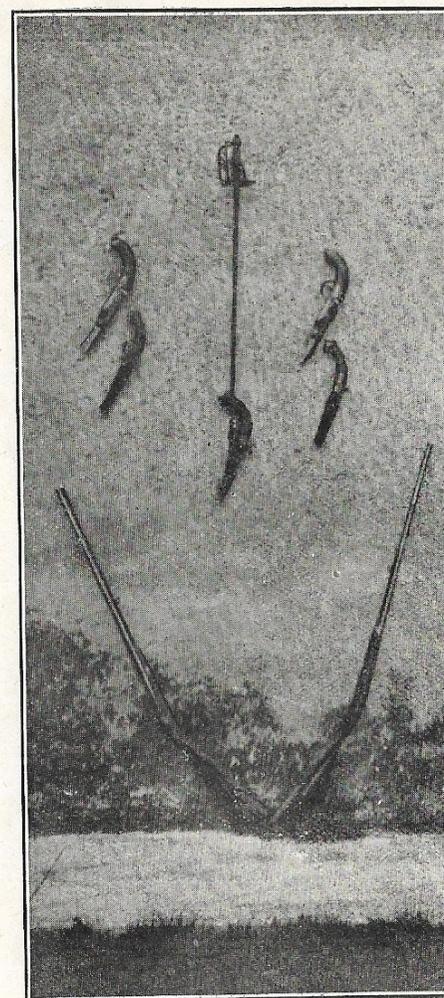
Mais n'oublions pas que nous sommes aux temps troublés qui précéderent ou suivirent la révolution de 1830 et qu'à cette époque il eût besoin à plusieurs reprises de montrer qu'il ne redoutait aucun des sectaires de la contrée. Il ne les fuyait pas et recevait les porteurs de nouvelles tendancieuses qui venaient au presbytère pour lui enjoindre de quitter la cure et l'insulter, en leur montrant la porte et en les menaçant de sa baïonnette et de son pied. Son attachement aux Bourbons lui rendait odieux l'avènement de Louis-Philippe et sa franchise le lui faisait crier bien haut ; il n'est pas surprenant qu'il ait eu plusieurs fois maille à partir avec les représentants de l'autorité. Il n'abdiqua jamais ses préférences et traitait durement et avec mépris les politiciens qui changent, selon les circonstances, la couleur de leur drapeau.

Il donna en ceci à ses paroissiens un bel exemple de fermeté et de convictions inébranlables en défendant envers et contre tous ce qu'il croyait la vérité.

Je place à cette époque troublée l'incident de la Croix de Bonneuil. Un certain nombre de révolutionnaires avaient décidé de renverser cette croix. Le jeune curé, informé du jour et de l'heure, prend son fusil sur son épaule et son bréviaire ; il se dirige vers le carrefour de Bonneuil où se dresse la croix que veulent abattre les sectaires de l'époque ; arrivé, il dépose son arme, se met en devoir de lire son bréviaire et attend. Quand les nouveaux conventionnels arrivèrent, ils aperçurent le jeune curé qui priait au pied de la croix. Prudemment ils firent demi-tour et retournèrent chacun chez soi. La croix de cette époque, tombée de vétusté, fut remplacée par une autre qui se dresse toujours au carrefour du village sur la route de Sainte-Soline :
STAT CRUX DUM VOLVITER ORBIS.

Après 1830, il est à croire que son parti fut vite pris de se fixer à Sainte-Soline et qu'il commença à aimer ce coin du Poitou où la vie du prêtre ressemblait à celle des missionnaires.

Il avait en effet un champ très étendu à évangéliser et trois paroisses à desservir : Sainte-Soline, Caunay et Vanzay. Il parcourait à cheval les vastes solitudes des bois de Chevais par des chemins boueux et glissants, comme ils le sont encore pour la plupart, puisque la terre ne change pas ; et après avoir parcouru les huit kilomètres qui séparent S^{te}-Soline de Caunay et visité les habitants de cette paroisse, il revenait le soir à son presbytère, fatigué sans doute, mais heureux d'avoir pu converser avec ses paroissiens qu'il savait intéresser par ses conversations simples et pleines d'à propos. Si le médecin de l'âme ne réussissait pas



Épée et Pistolet du Curé de Sainte-Soline
Fusils de chasse de Xavier et d'Hippolyte

toujours, celui du corps trouvait souvent l'occasion de donner une consultation à ceux qui souffraient, et il profitait de sa présence auprès des malades pour prescrire un remède efficace pour le corps et suggérer une pensée salutaire pour l'âme. Son ministère à Vanzay était plus consolant et beaucoup moins pénible.

A Sainte-Soline il recevait souvent les membres de sa famille et ses nombreux amis aimaient à le visiter, car ils trouvaient chez lui une charmante hospitalité et en lui un hôte toujours heureux de les bien traiter. La bourgeoisie de Lezay et même les fonctionnaires venaient fréquemment le voir, tant à cause de la distinction de ses manières qui étaient toujours très correctes, que de l'agrément qu'ils trouvaient à s'entretenir avec lui ; sa conversation qu'il savait semer d'anecdotes piquantes et remplies d'esprit, tantôt charmait, tantôt réjouissait agréablement ceux qui l'écoutaient. Bref, il se créa un « modus vivendi » qui lui fit oublier assez vite l'abandon où le laissèrent ses supérieurs hiérarchiques. Après l'union de son frère Hippolyte avec Mademoiselle Desaivre, dont le père remplissait les fonctions de percepteur de conseiller d'arrondissement de Lezay et maire de Sainte-Soline, il ne pensa plus à quitter cette paroisse.

Pendant les vacances, il trouvait avec son frère les distractions dont il avait besoin, et lorsque ses neveux venaient se joindre à leurs oncles, c'était des réunions des plus agréables. C'est de 1840 à 1850 que l'on doit placer les anecdotes de chasse que l'on raconte à son sujet ; histoires souvent invraisemblables et en tout cas toujours grossières et défigurées. Nous nous faisons un sensible plaisir de raconter comment une partie de chasse était décidée et exécutée. Plus il y avait d'acteurs, plus il y avait d'entraîn et aussi de victimes. Nous sommes, si vous le voulez bien, en octobre 1845. L'oncle-curé est à la maison des Gasses, où réside Monsieur Desaivre, beau-père de l'oncle Hippolyte. Autour de la grande cheminée, les deux frères Argenton et Monsieur Desaivre causent ensemble politique et ne s'entendent pas très bien ; on discute très fort. Madame Desaivre gronde ses deux servantes, (cela lui arrivait paraît-il, assez souvent), tandis que ses deux filles s'occupent à des travaux de couture, assises devant la table. La discussion politique est éteinte, Hippolyte en profite pour dire à son frère : Ce tantôt je suis allé faire une visite à notre ami le receveur d'enregistrement de Lezay qui m'a proposé pour demain une partie de chasse dans les bois de Champimbault ; il lui faudrait un lièvre et quelques perdrix. En es-tu ? Alors, demain à sept heures, je serai à la cure. Tiens-toi prêt !

— Entendu ! Bonsoir frère ! Bonne nuit, M. Desavre ! Mes hommages, mesdames ! » Et l'abbé Xavier quitte la maison amie. Il arrive à la cure quelques minutes après : « Suzon, demain matin j'accompagne mon frère à la chasse, n'oublie pas de bien soigner « Comire. » A sept heures nous partons. » A sept heures moins un quart le lendemain une voix bien connue se fait entendre : Y sommes-nous, frère ?

— Le temps d'endosser « Madame la Drouille » (il appelait ainsi la soutane défraîchie et verdie, qu'il revêtait pour ses sorties cynégétiques) et je suis à toi.

— As-tu préparé ton fusil et tes munitions ?

— Fais l'inspection, tu verras.

— Ton fusil est en mauvais état comme d'habitude, tout couvert de rouille et chargé depuis combien de temps ? Les amorces ne paraissent plus sous le vert-de-gris ! Les deux coups vont rater ou faire long feu !

— Suzon, va détacher « Comire. »

Et voilà nos deux frères en route, frais et dispos. Ils rencontrent sur le chemin plusieurs connaissances ; à tous ces braves Solinois, qui saluent et tendent la main, un mot aimable est adressé et une tabatière colossale est présentée. « Bonne chance, Monsieur Hippolyte ! Bonne chasse Monsieur le Curé ! »

Un quart d'heure plus tard, ils arrivaient au taillis des « Chétifs Bois » de Champrimbault. A peine ont-ils fait quelques centaines de mètres, une compagnie de perdreaux se lève dans les jambes du curé ; deux coups de feu précipités auxquels deux autres succèdent, mais plus espacés, se font entendre. Maladroit ! crie Hippolyte en allant ramasser deux perdrix, tu as tué une perdrix et tes deux coups ont fait long feu comme je le prévoyais ; tu devais ne rien tuer. Et toi, qu'as-tu tué ? riposte le curé. Vois ! et en même temps, il lui montre ses deux victimes. Pour un début ce n'est pas mal, mais fais bien attention, frère, à charger ton fusil avec soin. Et nos deux frères après avoir préparé leurs armes, se mettent à chercher leur ami au lieu indiqué.

A peine remis en marche, un coup de sifflet se fait entendre. Quelques instants près, nos trois amis se serraient cordialement la main. — Avant de nous mettre en chasse, dit le receveur, un verre de fine champagne ne nous ferait pas de mal ! et il tire de son carnier une jolie bouteille clissée, surmontée d'un non moins gentil petit verre. — A vous l'honneur, monsieur le curé ! L'abbé savoure le liquide légèrement teinté et par un

claquement de langue retentissant dont il avait le secret, affirme que le cognac est d'origine. — A vous maintenant, dit le receveur en présentant le petit verre à Hippolyte qui, après avoir savouré le précieux liquide, offre aimablement à leur compagnon de chasse, les trois perdrix que son frère et lui viennent d'abattre. « Si nous ne pouvons mieux faire, nous sommes heureux de vous offrir les prémices de notre chasse. » Un merci amical et en chasse. Après avoir donné la liberté à ses chiens courants de la race sélectionnée « Foudras de Courcenay » spécialisée pour le lièvre et le renard, Hippolyte les dirige vers les meilleurs entrées de la Drouille dans les bois de Champrimbault, pendant que ses compagnons vont se poster aux endroits indiqués. Quelques coups de voix discrets annoncent une piste, puis après quelques instants, les voix s'échauffent, et puis c'est le tintamarre d'enfer ; les chiens viennent de lancer le lièvre. La chasse va à merveille. Pas un défaut, les chiens ne perdent pas la piste et le lièvre, après avoir tenu bon, sous bois, pendant assez longtemps, mais toujours suivi par les courants, se décide à prendre de l'avance en s'engageant dans un chemin qui va le conduire au carrefour où les chasseurs sont embusqués. Les quatre chiens le le suivent à peu de distance. Un coup de feu qui se répercute lugubrement dans la solitude des prés marécageux, d'une façon sinistre et spéciale à ces prairies couvertes de joncs et de roseaux ; puis les chiens se font.

L'abbé, faisant avec ses mains une sorte de porte-voix, lance un « choop ! » formidable bien connue ses amis, et un instant après les chasseurs sont réunis, ayant devant eux le lièvre désiré par le receveur, tandis que les chiens sautent et aboient. « Et maintenant que faisons-nous ? interroge Hippolyte. — Voilà, répond Xavier, ce que je propose : j'emène tes trois chiens courants aux « Gasses » et toi tu gardes « Comire ». Tu vas, en compagnie de notre ami, te diriger sur Germain, Saint-Eloi, la Couture, les Grises ; vous vous rendrez en chassant la caille et le perdreau et, si Saint Hubert vous protège, vos carniers ne tarderont pas à se remplir. En arrivant à la cure, à deux heures, une collation vous attendra. Donc, à deux heures précises à la cure. Il était dix heures quand Xavier quitta ses compagnons.

Suzon alertée se met au travail ; à deux heures, une appétissante collation avec fromage, pâté d'allouettes, viandes froides, et fruits de toutes sortes, garnissait la table du bon curé de Sainte-Soline.

A l'heure convenue, arrivent nos joyeux chasseurs avec chacun plusieurs perdreaux et cailles. Tous deux heureux et contents,

Mais le receveur en arrivant à Lezay ne prit pas un chemin détourné pour rentrer chez lui ; il était fier de porter son carnier et de montrer à ses connaissances, lièvre, perdreaux et cailles qu'il contenait.

Lorsque son frère se trouvait à Sainte-Soline au mois de mai, le curé lui disait : « Je reçois mes confrères pour la conférence de juin. Il me faudrait deux renardeaux pour rôti, un vieux renards pour faire un civet, et des pies que nous baptisons jeunes ramiers. »

« Rien n'est plus facile, répondait Hippolyte. Les renardeaux abondent, malheureusement, en cette saison et je serais bien surpris si nous ne pouvions nous emparer de toute la nichée, y compris la mère. » Alors, une chasse d'un nouveau genre s'organisait entre frères et amis pour capturer les renards destinés à confectionner le plat de résistance du dîner de la conférence.

La chasse et la réception étaient pour tous des jours de franche gaieté.

Combien de fois se répétèrent ces sortes de réceptions ? très rarement sans doute, s'il est vrai de dire que BIS REPETITA PLACENT il serait assez difficile de répéter souvent de semblables farces.

Pour qu'elles puissent plaire sans lasser et sans froisser, il faut qu'elle reviennent très rarement. Il est certain que si quelques confrères se plaignaient des farces du curé de Sainte-Soline, ils ne lui en gardaient jamais rancune et revenaient toujours chez lui avec plaisir et régulièrement, tant son amabilité, sa bonne humeur et sa bonté l'emportaient sur les plaisanteries qu'il aimait à faire à ses convives. Quoi qu'il en soit, il savait devenir sérieux et conserver sa dignité quand il le fallait ; c'est ce qui explique l'amitié que lui gardèrent des personnes de qualité qui avaient expérimenté la valeur de ses conseils et la sûreté de son jugement. Les nombreuses relations qu'il se créa dans le cours de son existence, lui donnaient l'occasion de faire de fréquentes sorties, qu'il réservait pour ce qu'il dénommait « sa tournée pastorale. » Il n'y manquait jamais et tous les ans, il entreprenait en compagnie de son petit domestique, armé de ses deux pistolets, ce voyage au long cours, dans le cabriolet à soupente inversable qui fut sans doute le premier à rouler dans les chemins raboteux qui devinrent depuis des routes carrossables. Quelle joie pour Lucien Pineau, Eléonor Vacher ou Augustin Charruyer, restés les vieux amis de la famille, lorsque leur

maître leur annonçait le départ pour Lussac avec de nombreuses haltes, à Jazeneuil, Vouneuil, Poitiers, Châtellerault, Chauvigny, etc.

Ici je place l'anecdote du passage de la Vienne à Civaux et je laisse la parole à Augustin Charruyer qui accompagnait mon grand'oncle dans sa « tournée pastorale » :

« Nous gagnions Lussac par Chauvigny et il fallait traverser la Vienne vers Civaux. Passer la Vienne par le pont ordinaire nous allongeaient. Monsieur le Curé me dit : Nous allons la traverser par un gué que je connais très bien. En effet, nous voici rentrés dans le gué mais il ne croyait pas que la Vienne était si haute, et vers le milieu les eaux rentraient dans la voiture. Je sentais qu'elle était soulevée, je tremblais comme la feuille, je crus bien que nous étions perdus et que j'allais me noyer mais lui ne bronchait pas. Rien ne lui faisait peur. Cependant je crois bien qu'il fut effrayé, car il fit faire demi tour à son cheval qui, en tournant, s'abattit au milieu des eaux et se releva aussitôt et nous regagnâmes heureusement, le rivage. Nous primes le bac dont il ne voulait pas d'abord se servir, mais de nouveau j'eus grand'peur ; dans le bac il y avait un convoi funèbre et son cheval effrayé, soit par cet enterrement, soit par les eaux qui clapotaient le long du bac, trépigait de frayeur. Enfin nous sortîmes sains et saufs de l'autre côté de la Vienne et gagnâmes Lussac sans encombre, où nous fîmes le récit de notre aventure.

« Une dizaine de jours après nous étions de retour à Sainte-Soline, frais et dispos comme à notre départ, prêts à recommencer une autre randonnée. »

C'était une grande joie pour lui de revoir ses confrères, ses amis, ces bourgades et ces villes qui avaient été témoins de ses jeunes années. Puis après un séjour d'une semaine à Lussac où s'étaient passées son enfance et sa jeunesse, il revenait toujours plein d'entrain vers Sainte Soline où, primitivement, il n'aurait jamais cru s'habituer.

On aurait tort de penser que la vie du curé de Sainte-Soline se passa sans lutter. Nous avons vu déjà que les protestants étaient loin de lui être sympathiques et à tout moment il avait à tenir tête à l'élément huguenot dans la personne des ministres ; généralement il avait raison de leur hostilité, soit en leur résistant ouvertement, soit par le ridicule.

En voici un exemple. Un jour, il reçoit d'un ministre protestant, qui croyait le mettre dans l'embarras, une lettre écrite en

grec. La réponse ne se fit pas attendre mais en hébreu, langue que le ministre protestant avoua ne pouvoir comprendre. Cet aveu fit passer le curé pour être bien supérieur au ministre. (Je suis bien obligé de croire à la véracité de cette histoire, que j'avais entendu raconter autrefois, puisque récemment, elle m'a été rapportée par un dignitaire ecclésiastique du diocèse, comme étant d'une authenticité réelle.)

Les études de médecine qu'il avait poussées assez loin, lui permettaient de rendre de réels services à ses paroissiens malades, et quand ceux qu'il soignait ne suivaient pas ses ordonnances à la lettre il les sermonnait sévèrement. Un jour, son petit domestique, Lucien Pineau, prit un rhume, qui dégénéra en fluxion de poitrine des plus graves, à ce point que monsieur Maupetit, médecin à Chaunay, lié de grande amitié avec l'abbé Argenton, lui avoua qu'il le considérait comme perdu. Une seule chance de le sauver restait encore en usant d'un remède de cheval, l'application d'un séton. Je ne suis pas de ton avis répliqua le curé. Je vais lui composer moi-même un emplâtre qui sera plus efficace que ton séton. L'emplâtre fut confectionné et appliqué sur le petit moribond qui, quelques jours après, se trouvait hors de danger. — Mais le jeune Lucien, étant entré en convalescence et sachant son maître absent, alla trouver le fidèle sacristain Augustin Charruyer qui mettait du vin en bouteilles. S'il s'était contenté de regarder travailler Augustin tout aurait été pour le mieux, mais il ne put résister à la tentation de goûter un vin qui devait être bon puisqu'il méritait la bouteille. Notre petit convalescent fut, à la suite, pris d'une fièvre intense qui le força à se mettre bientôt au lit; quand monsieur le curé revint le soir, il trouva Lucien très mal, le réprimanda durement et lui dit brutalement qu'il lui était désormais impossible de le sauver. « Voilà, malheureux, que ta gourmandise va te faire mourir ! » Le pauvre enfant était au désespoir. Cependant, grâce aux bons soins du bon curé qui était en même temps un bon maître, Lucien ne mourut pas encore, et il attendit sa 87^{me} année pour payer la dette commune à tous les hommes

La grande facilité de parole dont la Providence avait gratifié le curé de Sainte-Soline, sa mémoire prodigieuse qui servait merveilleusement son intelligence, lui permirent de rendre service à ses confrères en maintes occasions. Un jour de confirmation à Chaunay, le prédicateur qui devait prendre la parole fût empêché au dernier moment; d'où embarras pour Sa Grandeur Monseigneur Guitton, qui avait prévu le sermon par un prêtre désigné par lui. L'heure de la cérémonie approchait. Monsieur le

grand vicaire, après plusieurs offres infructueuses auprès des curés présents, était lui aussi fort ennuyé. Soudain on annonce l'arrivée du curé de Sainte-Soline. Aussitôt, monsieur le grand vicaire, le Chanoine de Rochemonteix, dont la famille habitait Lussac, vint faire part de son embarras à monsieur Argenton et lui demande s'il consentirait à prendre la parole à défaut du prédicateur empêché. « Pourquoi pas » répond monsieur Argenton. « Jamais on a fait en vain appel à mon obligeance et je suis toujours prêt à rendre service quand je le puis. » Le moment venu, il monta en chaire sans aucun embarras apparent. Madame Hippolyte, sa belle-sœur, présente à la cérémonie, qui ne comptait pas voir son beau-frère monter en chaire, était beaucoup plus impressionnée que l'orateur. Il parla d'ailleurs suffisamment bien pour mériter les félicitations de ses confrères. Après la cérémonie Monseigneur demanda à son grand vicaire qui était ce prêtre qui avait si bien parlé ? — Monsieur Argenton, curé de Sainte-Soline répondit le vicaire général. « Adressez-lui tous mes compliments et dites-lui que je n'oublierai pas les bonnes paroles sorties de sa bouche et le service qu'il nous a rendu dans cette circonstance. » Monsieur le grand vicaire vint à nouveau trouver monsieur Argenton et lui transmit les éloges de Monseigneur, en ajoutant : « Attendez-vous d'un jour à l'autre à votre nomination à un poste plus élevé. » « Ah ! Ça non ! » répartit l'abbé Argenton. « Depuis trop longtemps on m'a laissé dans un oubli dont je ne cherche pas les motifs. Je constate un fait. Quand, en 1828, j'ai pris possession de ma cure, j'ai planté un sureau dans mon jardin, il a poussé avec vigueur. Tandis que je me sentais délaissé, lui poussait toujours et il est devenu un arbre que je me dispose à faire exploiter pour me fournir les planches de mon cercueil. Et j'ai déjà choisi ma place dans le cimetière pour y reposer au milieu de mes paroissiens. Quant aux éloges, je les accepte sans cependant les avoir cherchés. Si j'avais été plus sensible aux honneurs, j'en aurai mérité bien plus souvent sans doute. Quoi qu'il en soit, vous pouvez constater, monsieur le vicaire général, que ce n'est pas une longue préparation qui m'a rendu éloquent. Mon cerveau est assez bien meublé pour me permettre une improvisation quand il le faut. Donc, si vous avez cru me mettre en peine, ce qui ne serait pas surprenant, vous avez perdu votre temps et vous pouvez constater que le Bon Dieu ne m'a pas trop mal inspiré. » Et il prit congé de lui.

Cette anecdote que je ne me suis décidé à conter qu'après de très vives instances de la part des amis qui ont connu mon grand-oncle, est absolument authentique, comme d'ailleurs toutes celles racontées dans cette biographie.

Le curé de Sainte-Soline, très bon et compatissant pour les affligés et les malades était très charitable pour les pauvres, qui étaient nombreux, dans sa paroisse, à cette époque. Il arriva avec une bourse assez bien garnie ; quand il mourut, quarante-huit ans plus tard, sa bourse était à peu près vide. On peut dire de lui : « DISPERSIT DEDIT PAUPERIBUS » et même ajouter : « JUSTITIA EJUS MANET IN SECVLUM », car la justice du curé Argenton est encore vivante après un siècle de distance.

Cependant, les années s'écoulaient rapidement ; le jeune curé de 1828 avait déjà dépassé la cinquantaine ; ses cheveux avaient blanchi. L'église s'était peu à peu restaurée ; des curés avaient été placés à Caunay et à Vanzay et Sainte-Soline devenait seule l'objet de sa sollicitude.

Vers 1860, le vieux presbytère devint inhabitable, il fut décidé qu'une cure plus confortable la remplacerait ; mais là, encore une fois, tout n'alla pas selon ses désirs, car le conseil municipal lui tint tête et le froissa. La cure s'éleva malgré lui, au chevet de l'église, très belle, sans doute, mais si mal placée, qu'à tout jamais il sera impossible de construire une abside pour remplacer celle qui fut détruite au XVI^e siècle.

Il protesta tant qu'il put, et voyant que tout était inutile, il consigna sur un registre paroissial une protestation rédigée en termes énergiques.

Puis vinrent les jours de deuil. Il perdit son frère Hippolyte en 1865, sa sœur Adèle en 1870. Ces deuils lui firent au cœur des blessures très sensibles. Les misères de la vieillesse qui s'annonçait lui laissèrent dès 1872 un tremblement des mains très pénible, dont il hérita de sa mère. Puis, il se sentit atteint d'infirmités plus graves. Se voyant seul, il fit des instances auprès de son neveu Lubin Argenton, mon père, pour qui il avait une très grande estime et une aussi vive amitié, afin de le décider à se fixer près de lui. C'est en 1874 que ce dernier quitta Gençay pour venir à Sainte-Soline, auprès de son oncle. A partir de cette époque, monsieur le curé de Messé, l'abbé Bonnet, assura le service de Sainte-Soline, conjointement avec monsieur l'abbé Argenton. C'est alors que le bon vieillard reçut de bienfaiteurs le bel autel en pierre qui orne l'église. Ce fut pour lui une grande joie de voir inaugurer cet autel. Puis, à mesure qu'il faiblissait, il songeait plus sérieusement à sa fin dernière. Sa dévotion pour la Sainte Vierge, pour laquelle il avait toujours professé une très grande piété, redoubla encore, et ses paroissiens n'ont jamais oublié l'attitude si pieuse qu'il avait quand,

à genoux devant la vieille statue de la Vierge, il la priait dans la solitude de son église. Il songeait fréquemment à s'appliquer à lui-même les pensées qu'il suggérait aux malades qu'il avait si souvent préparés à la mort pendant son long ministère. Enfin la dernière heure arriva ; il reçut en pleine connaissance tous les sacrements de l'Eglise et, le 18 juillet 1876, il rendit son âme à Dieu dans sa 77^e année.

Il avait toujours eu auprès de lui pendant ses derniers moments, son fidèle sacristain et ami Augustin Charruyer, qui avait été le premier enfant baptisé par lui au début de son ministère. La famille Charruyer a toujours été dévouée à la religion catholique. Le père du si fidèle sacristain de monsieur Argenton, remplissait lui-même cette fonction et leurs enfants et petits-enfants sont toujours restés parmi les meilleurs catholiques de cette paroisse.

Les éléments de cette courte biographie m'ont été fournis par les réflexions de mes chers parents, tous disparus et les conversations que j'ai pu avoir avec des prêtres qui ne sont plus et qui m'ont fait les éloges les plus flatteurs de mon grand-oncle. Monsieur l'abbé Eusèbe Vénard, frère du martyr Théophile et curé d'Assais, que j'ai beaucoup connu, alors que, jeune prêtre, j'étais vicaire d'Airvault de 1890 à 1895, puis curé des Jumeaux, de 1895 à 1901, me faisait les éloges du curé de Sainte-Soline.

L'abbé Eusèbe Vénard l'avait beaucoup apprécié alors qu'il était professeur au collège libre de Rom, vers 1861, et c'était pour lui une véritable satisfaction de converser avec l'accueillant et distingué vieillard qu'était mon grand-oncle. Que de choses aimables, concernant le curé de Sainte-Soline m'ont été relatées par monsieur l'abbé Suire, curé de Bouillié-Saint-Paul, naguère curé de Vançais vers 1864, qui me faisait de ces souvenirs les récits les plus charmants. Ce jeune curé d'une paroisse peu pratiquante allait souvent conter ses peines à son voisin judicieux et expérimenté, et, après quelques heures passées, avec son vieil ami, très gai et toujours accueillant, il revenait reconforté au milieu de ses paroissiens. J'ai fréquemment entendu dire à des personnes du monde, que l'abbé Argenton était un prêtre d'une grande distinction, très instruit, auprès duquel on pouvait aller avec confiance chercher des conseils utiles, sages et prudents. Mes souvenirs d'enfance m'ont aussi beaucoup aidé ; j'avais très exactement 10 ans quand mourut mon grand-oncle ; ce sont des souvenirs lointains, cependant très exacts et précis que j'ai gardés de lui. Je me le représentais comme un vieillard très âgé

parce qu'il avait les cheveux blancs comme la neige et aussi parce qu'il me paraissait tout tremblant alors que ses mains seules accusaient cette infirmité pénible ; mais sa physionomie, qui n'avait point subi exagérément les outrages du temps me semblait encore très belle ; elle revêtait par instants des aspects graves et sévères qui faisaient place bientôt à des jeux de physionomie doux et attirants. La crainte et la confiance m'envahissaient tour à tour devant lui. Mais ces contrastes réels qui se peignaient sur son visage, ne laissèrent dans ma mémoire que des souvenirs agréables tant son extérieur révélait la franchise et la bonté qui était le fond de son caractère.

De ces réflexions et des notes biographiques ci-dessus se dégagent ces conclusions. L'abbé Argenton, curé de Sainte-Soline, avait conservé un caractère vif, bouillant, des brusqueries soudaines, parfois trop vives. Tout cet extérieur cachait des trésors de charité et d'amabilité à toute épreuve. Quand il avait dit : « Vous pouvez compter sur moi ! » on pouvait s'en rapporter à la parole donnée. Rien ne pouvait le faire fléchir.

Le curé de Sainte-Soline n'était point un prêtre mystique, mais quand, en quittant le monde, il eût dit : « Le Seigneur est la part de mon héritage, » il fit cette promesse sans aucune arrière-pensée et lui resta fidèle. Sans les élans affectueux des maîtres de la vie spirituelle, mais avec les convictions du prêtre selon le cœur de Dieu, il dépouilla le vieil homme, j'en demeure convaincu, mais ne revêtit peut-être pas assez complètement, l'homme nouveau. En tous cas, il avait une religion très éclairée, des convictions profondes, une piété intérieure assez grande pour donner à ses paroissiens des instructions sérieuses.

La preuve ? Je la trouve dans la fidélité à Dieu des descendants de ceux qu'il a baptisés, mariés et formés à l'amour de la religion pendant quarante-huit ans ; il a semé dans les larmes et les difficultés de son ingrat ministère. Mais maintenant son quatrième successeur peut constater que ce sont les arrières petits-fils, les petits-fils ou les fils de ceux qu'il a faits enfants de Dieu qui continuent les traditions chrétiennes. Et je suis heureux et fier de pouvoir appliquer à mon grand-oncle ces paroles du graduel de l'office des morts : IN MEMORIA ETERNA ERIT JUSTUS ; AB AUDITIONE MALA NON TIMEBIT.

D. ARGENTON,
CURÉ DE MAUZÉ-THOUARSAIS.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE VINGT-CINQ AOUT
MIL-NEUF-CENT-TRENTE-ET-UN
PAR MONTAZEAU
A MELLE

--	--